



Adhésif à performance évoluée pour planchers de bois WoodPerfect^{MC}

1. NOM DU PRODUIT

Adhésif à performance évoluée pour planchers de bois TEC^{MD} WoodPerfect^{MC} (791)

2. FABRICANT

H.B. Fuller Construction Products Inc.
1105 South Frontenac Street
Aurora, IL 60504-6451 U.S.A.
Tél. : 800.552.6225
Services Techniques : 800-832-9023
Télé. : 800.952.2368
tecspecialty.com/fr-can

3. DESCRIPTION

L'adhésif à performance évoluée pour planchers de bois TEC^{MD} WoodPerfect^{MC} constitue un développement révolutionnaire dans le secteur des adhésifs pour planchers de bois, qui permet de maximiser la performance tout en procurant des avantages en termes de facilité d'installation. Contrairement aux uréthanes de haute qualité, WoodPerfect^{MC} procure un contrôle de l'humidité en une étape, une adhésion initiale vigoureuse, ainsi que des capacités d'atténuation sonore et de pontage de fissures dans une formule légère et facile à installer, à appliquer et à nettoyer.

Avantages et caractéristiques clés

- Adhésion initiale rapide – maintient le bois en place sans déplacement
- Formule lisse, à faible odeur, exempte d'isocyanate, facile à installer
- Pas de restrictions en termes de largeur ou de longueur, bien qu'il soit recommandé de clouer (en plus d'utiliser l'adhésif) lorsque les largeurs dépassent 25 cm (10 po) et que le plancher est en bois massif ou en bois récupéré d'une épaisseur de 19 mm (¾ po) ou plus.
- S'applique sur le béton humide (jusqu'à 95 % HR)
- Contrôle de l'humidité, jusqu'à 6,8 kg (15 lb)
- Contribution à l'affaiblissement acoustique, delta IIC, 22 dB – réduit la transmission du son à travers les sous-planchers de béton au-delà des exigences des codes de la construction
- Les résidus s'enlèvent facilement du plancher, sans solvant – économie de temps et de main-d'œuvre
- Les arêtes produites par une truelle dentée assurent un maintien ferme – elles réduisent au minimum les zones creuses et couvrent les cavités entre plancher et substrat
- S'installe en une étape avec une truelle pour matériau inhibiteur d'humidité/d'atténuation acoustique
- Temps d'ouverture de 60 à 90 minutes – moins de gaspillage causé par la formation de peau
- Fait partie des éléments pour l'obtention de la certification LEED^{MD}
- Faible COV

Emballage

Seau en plastique de 15,13 l (4 gal US)

Code de produit 7183181311

Rendement

Déterminez les dimensions de truelle recommandées suivant le type de plancher. Le rendement en surface peut varier avec la capacité d'absorption du substrat et les dimensions de la truelle. Les chiffres ci-dessous sont présentés seulement à titre d'orientation.

Type de plancher	Dimensions de la truelle recommandées	Rendement en surface approximatif
Bois massif, bois d'ingénierie, bambou massif	Truelle FV, 4,7 mm x 6 mm x 12 mm (¾ po x ¼ po x ½ po)	De 1,83 à 2,08 m ² /L (75 à 85 pi ² /gal US)
Parquet mosaïque	Truelle à encoches carrées 3 mm x 3 mm x 3 mm (⅛ po x ⅛ po x ⅛ po)	De 1,83 à 2,08 m ² /L (75 à 85 pi ² /gal US)
Tous les types de bois avec inhibiteur d'humidité ou couche d'atténuation acoustique	Truelle pour matériau inhibiteur d'humidité/d'atténuation acoustique* 4,7 mm x 6 mm x 12 mm (¾ po x ¼ po x ½ po)	De 0,73 à 0,85 m ² /L (30 à 35 pi ² /gal US)
Liège sans endos, sous-couche de liège	Truelle à encoches carrées 1,6 mm x 1,6 mm x 1,6 mm (⅙ po x ⅙ po x ⅙ po)	De 2,94 à 3,43 m ² /L (120 à 140 pi ² /gal US)

*Une truelle requise par seau en raison de l'usage de cette dernière.

Substrats convenables

Lorsqu'ils sont préparés de manière adéquate, les substrats appropriés comprennent les éléments suivants :

- Dalles de béton
- Composés de nivellement mûris
- Panneau à copeaux orientés (OSB) (qualité pour sous-couches)
- Sous-planchers à chauffage radiant
- Contreplaqué (qualité pour sous-couches)
- Carreaux de céramique
- Panneau de particules ou aggloméré (qualité pour sous-couches)
- Pierre, terrazzo
- Sous-couche de liège
- Résidu d'adhésif (sauf adhésif collant au toucher ou sensible à la pression)
- Le béton humide avec taux d'émission de vapeur d'eau de 1,36 à 6,80 kg/93 m²/24 h (3 à 15 lb/1 000 pi²/24 h) ou jusqu'à une HR de 95 % nécessite une application avec truelle pour matériau inhibiteur d'humidité/d'atténuation acoustique. Traitez le béton ayant un taux d'humidité plus élevé avec l'enduit pare-vapeur d'eau pénétrant TEC^{MD} LiquiDam^{MC} ou l'enduit pare-vapeur d'eau LiquiDam EZ^{MC}.

Types de plancher approuvés

- Plancher en bois d'ingénierie de dimensions maximales de 244 cm (96 po) de longueur ou de 20 cm (8 po) de largeur*
- Coursions de revêtement de sol
- Plancher de bois massif (doit être droit et plan)
- Marqueterie de bois
- Liège sans endos
- Céramique, pierre ou carreaux dans des mosaïques composites - endroits secs seulement)
- Parquet en lames
- Madriers
- Parquet mosaïque
- Bois récupéré
- Plancher de bambou

* Pour des longueurs ou des largeurs supérieures à celles-ci, communiquez avec le Soutien technique de TEC^{MD} pour discuter de ces détails.

Préparation du substrat

Préalablement à l'installation, l'état du sous-plancher doit être vérifié suivant les lignes directrices de la National Wood Flooring Association (NWFA) visant l'installation. Il doit être solide et sain, plat, sec en permanence, propre et exempt de copeaux, d'indentations et d'agents anti-adhérents, de même que résistant à la pression et à la tension mécanique. La teneur en humidité de tous les planchers et revêtements de sol doit être mesurée avant l'installation.

La teneur en humidité dans les sous-planchers de béton doit être inférieure à 1,36 kg/93 m²/24 h (3 lb/1 000 pi²/24 h) selon l'essai au chlorure de calcium, ou inférieure à 75 % HR lorsque mesurée à l'aide d'une sonde au chantier. Dans le cas du béton ayant un taux d'émission de vapeur d'eau de 1,36 à 6,80 kg/93 m²/24 h (3 à 15 lb/1 000 pi²/24 h) ou de 75 % à 95 % HR, appliquez WoodPerfect^{MC} avec la truelle pour matériau inhibiteur d'humidité/d'atténuation acoustique. Traitez le béton ayant un taux d'humidité plus élevé avec l'enduit pare-vapeur d'eau pénétrant TEC^{MD} LiquiDam^{MC}.

Si le substrat est en gypse, la surface doit être apprêtée avec l'apprêt pour usages multiples TEC^{MD} Multipurpose Primer, suivant les indications de la fiche technique de ce produit, disponible à l'adresse tecspecialty.com/fr-can.

Tous les planchers de bois doivent avoir une teneur en humidité minimum de 6 à 9 % au moment de l'installation. Il ne doit pas y avoir un écart de plus que 4 à 5 % entre la teneur en humidité du plancher de bois et celle de tout sous-plancher de bois. Voir les détails dans les lignes directrices de la NWFA portant sur l'installation et dans les recommandations du fabricant du plancher de bois.

Le substrat doit être sain, lisse, plat, propre et sec. Il doit être exempt de poussière, de saleté, de cire, de peinture écaillée, d'agents de durcissement, de substances ignifugeantes, de fongicides, d'agents de décoffrage, de scellants et de toute autre matière étrangère qui pourrait nuire à la qualité de l'adhérence. Selon le type et l'état du sous-plancher, un traitement mécanique (par ex., grenailage, meulage ou ponçage) pourrait être nécessaire. L'intensité requise pour un travail de cette nature doit être déterminée au chantier même par l'installateur. Poussière, peinture, résidus d'adhésif** et tout agent polluant superficiel doivent être enlevés suivant des méthodes appropriées. Il est recommandé de nettoyer la surface avec un aspirateur industriel. Lorsque vous utilisez ce produit comme inhibiteur d'humidité, toutes les fissures, tous les joints et les creux stables doivent être traités avant l'application du WoodPerfect^{MC}, comme indiqué ci-dessous. Nivelier le sous-plancher, le cas échéant, à 4,7 mm sur 3 m (¾ po sur 10 pieds), avant d'appliquer le WoodPerfect^{MC}.

Prétraitement des fissures ou des joints

Lorsque le WoodPerfect^{MC} est utilisé comme inhibiteur d'humidité, les fissures, les coupures et les joints stables (sans déplacement) dans le sous-plancher doivent être scellés selon les directives suivantes :

- **Dans le cas de fissures stables ou de joints de retrait d'une largeur de moins de 1 mm :** il n'est pas nécessaire de procéder à un prétraitement, pourvu que l'adhésif soit appliqué en une pellicule uniforme sur la fissure ou la coupure.
- **Dans le cas de fissures stables ou de joints de retrait d'une largeur de plus de 1 mm :** éliminer toute saleté, tout débris ou scellant existant des fissures et des joints, et utiliser ensuite un bouche-fentes pour le béton, comme l'enduit de parement PerfectFinish^{MC} de TEC^{MD}, ou la pâte de colmatage et de nivellement de plancher modifiée au latex VersaPatch^{MC}, et laisser sécher conformément aux instructions indiquées sur la fiche technique de produit, pour remplir les joints et les fissures à égalité avec la surface en béton. Le bouche-fentes doit être sec avant d'appliquer le WoodPerfect^{MC}.
- **Pour colmater ou remplir des zones plus grandes de plusieurs pieds carrés ou plus :** éliminer toute saleté, tout débris ou scellant existant des fissures et des joints, et utiliser ensuite un bouche-fentes pour le béton, comme la pâte de colmatage en profondeur à prise rapide 305 de TEC[®], ou la pâte de colmatage et de nivellement de plancher modifiée au latex VersaPatch^{MC}. Laisser sécher les fissures remplies pour une période d'au moins 16 heures, conformément aux instructions indiquées sur les fiches techniques de produit et appliquer ensuite le WoodPerfect^{MC}. Pour vous aider à déterminer le bouche-fentes ou scellant à joints adéquat, appelez les services techniques.

Traiter tous les joints dynamiques (avec déplacement) à l'aide du WoodPerfect^{MC} en appliquant une couche dans le joint au moyen d'un pinceau de manière à recouvrir entièrement les parois de la cavité. Une fois le produit sec, ajouter une tige d'appui au joint dynamique en laissant une ouverture d'au moins 12 mm (½ po) pour permettre un traitement approprié au moyen d'un scellant.

Remarque : Il existe une différence importante entre l'application adéquate d'un revêtement de sol sur des joints stables par rapport aux joints dynamiques, de même que des variations en fonction du type de revêtement de sol installé. Veuillez suivre les normes industrielles appropriées, de même que les recommandations du fabricant du revêtement de sol en matière de traitement des joints.

Substrat, adhésif et plancher de bois doivent être acclimatés dans un bâtiment fermé, le système de chauffage, de ventilation et de conditionnement de l'air (CVCA) étant opérationnel et en marche pendant l'installation et au moins 72 heures avant et après celle-ci. La température à l'installation doit être maintenue et régulée entre 15 °C (60 °F) et 30 °C (85 °F), et l'humidité relative, entre 30 % et 65 %, sous réserve des exigences du fabricant du plancher. Le temps d'ouverture peut varier en fonction de la température et de l'humidité ou de la porosité du substrat.

Remarque : Le plancher de bois doit être exposé à l'air ambiant pendant son acclimatation. Toutefois, il faut suivre les lignes directrices du fabricant du plancher de bois concernant l'installation et les conditions du chantier.

** Vieux résidus de colle noire (ne contenant pas d'amiante) – L'application du produit par-dessus de vieux résidus de colle noire (bitumineux) est acceptable à condition que le résidu soit bien adhérent. La préparation du sous-plancher de l'adhésif bitumé existant requiert uniquement que les sillons et les points surélevés soient éliminés, ce qui est habituellement possible en passant le grattoir mécanique de 1 à 3 reprises. **REMARQUE :** L'enlèvement mécanique des vieux résidus de colle noire par ponçage, meulage ou grenailage peut être dangereux étant donné que ces résidus peuvent contenir de l'amiante. Des poussières nocives pourraient être produites. L'inhalation de la poussière d'amiante peut causer l'amiantose ou d'autres préjudices corporels graves. Consultez tous les organismes gouvernementaux compétents relativement aux règles et aux règlements visant l'enlèvement des revêtements de sol et des adhésifs qui contiennent de l'amiante. Les vieux adhésifs encore poisseux ou du type auto-collant doivent être enlevés par des méthodes mécaniques comme le grenailage.

Entreposage

Entreposer en un lieu frais et sec. N'entreposez pas près de la chaleur ou du feu. N'entreposez pas de contenants ouverts.

Durée limite de stockage

Un (1) an maximum à compter de la date de fabrication, dans son contenant non ouvert.

Limitations

- Uniquement pour utilisation intérieure.
- La température de la dalle doit se situer entre 10 °C et 38 °C (50 °F et 100 °F) pendant l'installation.
- N'utilisez pas sur des substrats humides, poussiéreux, contaminés ou dont la surface est friable.
- N'utilisez pas sur des substrats ou des dalles ayant été traités avec des scellants ou des agents de durcissement.
- N'utilisez pas dans des zones soumises à une pression hydrostatique.
- N'utilisez pas sur des matériaux de revêtement de sol adhérents sur le périmètre.
- Les applications sous le niveau du sol sont limitées aux recommandations du fabricant relativement aux planchers de bois approuvés. Les conditions des applications sous le niveau du sol doivent satisfaire à l'exigence d'un taux d'émission

de vapeur d'eau < 1,36 kg/93 m²/24 h (3 lb/1 000 pi²/24 h) selon l'essai au chlorure de calcium. Si les conditions du béton dépassent la teneur en humidité permise, veuillez consulter un conseiller technique de TEC^{MD}.

- N'installez pas un plancher de bois massif sur des carreaux de vinyle de composition ou autres revêtements de sol en vinyle. Suivez les recommandations du fabricant du plancher de bois relativement à l'espace approprié qu'il faut prévoir pour la dilatation sur le périmètre ou à l'échelle de toute l'installation.
- Pour le bambou, suivre les recommandations relatives à l'installation des planchers de bois dur massif.
- Ne permet pas d'éviter les dommages liés à l'humidité dans les installations de plancher de bois.
- L'utilisation de ce produit sur des zones ragrées/sous-couches à base de gypse est restreinte aux installations sans humidité, au-dessus du niveau du sol, où le gypse a séché et est exempt de poussière, de matières poudreuses et a été apprêté de manière adéquate, comme décrit dans la section ci-dessus portant sur la préparation du substrat.

Avertissements

Veuillez lire toute l'information d'avertissement imprimée sur l'emballage du produit avant son emploi. Pour des renseignements sur les urgences médicales, veuillez composer le 1-888-853-1758.

Cette fiche technique de produit fut préparée de bonne foi, selon les renseignements disponibles au moment de sa publication. Elle est conçue pour offrir aux utilisateurs des consignes sur l'emploi et l'application appropriés du/des produit(s) de marque TEC^{MD}, à des conditions environnementales et de travail normales. Chaque projet étant différent, H.B. Fuller Construction Products Inc. ne saurait être tenue responsable des conséquences découlant de telles conditions, ou de conditions imprévues.

4. DONNÉES TECHNIQUES

Propriétés physiques

Adhésif à performance évoluée pour planchers de bois WoodPerfect ^{MC} (791)	
Description	
État physique	Pâte molle
Couleur	Blanc cassé
Temps d'ouverture	De 60 à 90 minutes
Norme ASTM E2179-03 (renforcement de l'isolement aux bruits d'impact)	Delta IIC, 22 dB
Norme ASTM E492-09 (Performance des bruits d'impact)	
• Dalle de béton de 15 cm (6 po), sans plafond	IIC, 51 dB
• Dalle de béton de 15 cm (6 po), avec plafond en panneau de gypse de 15 mm (½ po)	IIC, 60 dB
Norme ASTM E90-09 (Performance de bruits aériens)	
• Dalle de béton de 15 cm (6 po), sans plafond	ITS, 52 dB
• Dalle de béton de 15 cm (6 po), avec plafond en panneau de gypse de 15 mm (½ po)	ITS, 60 dB
COV	2 % en poids, 47 g/l de matériau
Stabilité gel-dégel	Stable
Entreposage	Entreposer en un lieu sec et frais. N'entreposez pas dans des contenants ouverts.
Durée limite de stockage	Un (1) an maximum à compter de la date de fabrication, dans l'emballage non ouvert, adéquatement entreposé.

5. DIRECTIVES D'INSTALLATION

Application

Ne fumez pas, et gardez le produit éloigné de toute source de flammes ou d'étincelles.

1. Suivez les directives du fabricant du plancher de bois concernant le plan d'ensemble de l'ouvrage, la conception et toute mesure de précaution spéciale pour l'installation.
2. Étalez l'adhésif au moyen de la truelle dentée appropriée. Pour les installations avec inhibition d'humidité ou affaiblissement acoustique, utilisez la truelle pour matériau inhibiteur d'humidité/d'atténuation acoustique. Évitez d'appliquer l'adhésif en trop grande épaisseur en passant la truelle de façon égale dans tout l'adhésif étalé, selon un angle de 45 degrés. Installez le plancher de bois immédiatement après l'application de l'adhésif. Le temps d'emploi est de 60 à 90 minutes dans des

conditions acceptables de température et d'humidité. Le transfert au plancher de bois de l'adhésif étalé doit être de 100 %. REMARQUE : Les essences exotiques et le bois d'ingénierie et massif de faible épaisseur sont très sensibles aux conditions du chantier. Suivez rigoureusement les instructions écrites de préinstallation et d'installation des fabricants de planchers de bois, y compris concernant l'acclimatation du plancher.

3. Posez le plancher dans l'adhésif, positionnez-le correctement et appuyez-le fermement vers le bas. Le bois peut glisser et changer de position au début; veillez donc à bien fixer la rangée de départ afin de restreindre le mouvement et de conserver les motifs. De temps en temps, soulevez une lame de bois pour vérifier si le transfert de l'adhésif est réalisé à 100 %. Si le transfert approprié n'est pas réalisé, enlevez alors l'adhésif séché, et appliquez-en une plus grande quantité, en utilisant la truelle du type recommandé. Il peut être nécessaire d'utiliser du ruban adhésif pour maintenir temporairement les bords réunis jusqu'à ce que l'installation soit terminée. Les planches voilées et celles posées dans des zones creuses doivent être lestées avec un poids jusqu'à ce que l'adhésif ait séché complètement.
4. Pour les installations réalisées près d'un objet massif ou d'un mur, laissez suffisamment d'espace pour la dilatation (voir les lignes directrices du fabricant du plancher concernant l'espace de dilatation recommandé). Si vous installez le plancher de bois trop près d'un objet stationnaire, l'espace ne sera pas suffisant pour admettre la dilatation normale du bois, ce qui pourrait causer la défaillance de l'installation.
5. Passez la surface au rouleau dans tous les sens, y compris en travers, à l'aide d'un rouleau de 45 à 70 kg (100 à 150 lb) à la fin de l'installation, de manière à garantir le transfert approprié de l'adhésif.
6. Lorsque vous installez un plancher de bois non fini, attendez au moins 72 heures avant de le poncer.
7. Lorsque vous installez un plancher sur un sous-plancher à chauffage radiant, désactivez le chauffage 24 heures avant l'installation, pendant celle-ci et 24 heures après cette dernière. Si vous négligez d'éteindre le système de chauffage du sous-plancher pour cette période, ceci pourrait raccourcir le temps d'emploi de l'adhésif. La température du plancher ne doit pas dépasser les 30 °C (85 °F).
8. Limitez la circulation peu intensive pendant au moins 16 heures. Limitez la circulation intensive pendant 24 heures au moins après l'installation.

Nettoyage

Essuyez avec un chiffon sec si le produit est encore humide. Utilisez un grattoir de plastique et un tissu éponge lorsque l'adhésif est sec.

6. DISPONIBILITÉ

Les produits d'installation de carreaux et de pierre TEC^{MD} de première qualité sont disponibles partout au pays. Pour vous procurer les produits TEC^{MD} dans votre région, veuillez communiquer par :

Téléphone : 800-832-9002

Site web : tecspecialty.com/fr-can

7. GARANTIE LIMITÉE

Le(s) produit(s) couvert(s) par cette fiche technique de produit est (sont) vendu(s) en vertu d'une garantie limitée et de conditions associées. La compagnie H.B. Fuller Construction Products décline toute garantie expresse ou implicite de valeur marchande et de convenance à un usage particulier et tout dommage accessoire et indirect découlant de la vente, de l'achat ou de l'utilisation de ce produit. Pour connaître les détails de la garantie limitée, veuillez consulter le tecspecialty.com/fr-can. Pour obtenir une copie papier de la garantie limitée, veuillez communiquer avec la compagnie H.B. Fuller Construction Products en composant le 1-800-832-9023, ou envoyer une demande par écrit à l'adresse indiquée à la section 2 de cette fiche technique de produit.

8. ENTRETIEN

Sans objet

9. SERVICES TECHNIQUES

Documents techniques et de sécurité

Pour obtenir des documents techniques et de sécurité, veuillez visiter notre site Web : tecspecialty.com/fr-can.

10. SYSTÈME DE CLASSEMENT

Division 9



tecspecialty.com/fr-can

©Copyright 2019 H.B. Fuller Construction Products Inc.

TEC^{MD}, TEC^{MD} logo, WoodPerfect^{MC}, LiquiDam^{MC}, LiquiDam EZ^{MC}, PerfectFinish^{MC} et VersaPatch^{MC} sont des marques déposées, propriétés de H.B. Fuller Construction Products Inc.

LEED^{MD} est une marque de commerce déposée de l'U.S. Green Building Council.



H.B. Fuller
CONSTRUCTION PRODUCTS

H.B. Fuller Construction Products Inc.
1105 South Frontenac Street
Aurora, IL 60504-6451

DS791FR R1019-20